

Compte rendu sommaire du conseil municipal du 12 février 2018

Travaux d'aménagement de la RD751

Les travaux sont reportés deuxième semestre 2018. Les matériaux sélectionnés dans le marché ne sont pas retenus par l'architecte des bâtiments de France, qui souhaite des revêtements de qualité, afin de respecter la valeur du patrimoine de ce quartier, d'autant plus que les quais font partie du site classé de la confluence Loire Vienne. Un nouveau marché va être lancé.

Convention de mise à disposition de la base nautique aux associations

Le Conseil municipal valide les termes de la convention élaborée par la commission communication. Différentes associations occupent la base nautique, la convention précise les engagements de la commune et des associations. Un règlement intérieur sera rédigé.

Ce principe de convention sera étendu à toutes les associations pour tout usage occasionnel des locaux municipaux.

Réorganisation des commissions et délégations

Suite au décès de Thierry Roi, Bernard PELE devient correspondant sécurité, assisté de Pierre BOURSE et Jean-Marie POUJADE. Evelyne GUARNORI devient suppléante au SMAEP, et Jean-Marie POUJADE suppléant au SIEML

Travaux d'effacement des réseaux rue des Moulins :

Les travaux commenceront à partir de la semaine 09 pour la préparation du chantier et la semaine 10 pour les terrassements. La durée de terrassements et déroulages, est estimée à environ trois semaines. Les travaux se feront hors circulation avec accès maintenu pour les riverains. La déviation pourra se faire par la rue des Mazières, le chemin de la Herpinière, la route des vins et le chemin de Montsoreau et vice versa.

Prochaine réunion du conseil le lundi 12 mars 2018 à 20h30